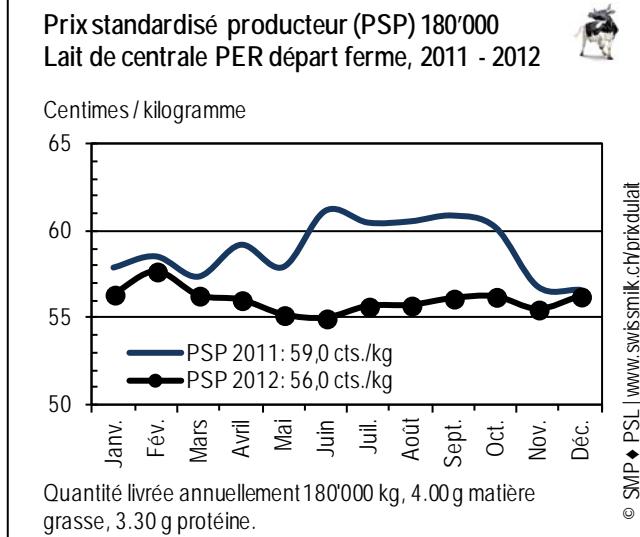


## En 2012, le lait de centrale ne valait plus que 56,0 centimes

**Le prix au producteur standardisé pour un volume de livraison de 180 000 kilos de lait de centrale s'élève cette année à 56 centimes par kilo de lait, soit 3 centimes de moins que l'année précédente.**

Le prix standardisé producteur du lait de centrale n'est plus que de 56,0 centimes par kilo de lait de centrale en 2012 (-3,0 centimes par rapport à l'année passée). Ce prix du lait de comparaison calculé par la Fédération de Producteurs Suisses de Lait PSL constitue un résultat provisoire dans le cadre de la surveillance du prix du lait de la FPSL. Sont pris en compte, pour les mois de janvier à octobre, les prix standardisés producteur effectifs. Pour les mois de novembre et de décembre, ce sont les modifications du prix du lait selon le sondage effectué par la FPLS auprès des premiers acheteurs qui tiennent lieu de référence (cf. tableau ci-contre).



### Modifications du prix du lait annoncées

PER dès novembre	Arnold	Prix mixte + 2,0 ct./kg
	Hochdorf	Prix A + 1,0 ct./kg
	Lobag	Prix A au moins + 1,0 ct./kg
	Züger	Prix de base + 3,0 ct./kg
PER dès décembre	Hochdorf	Prix A + 1,0 ct./kg
	Miba	Prix mixte + 1,0 ct./kg
	Cremo	Suppression de la retenue (-1,0 ct.)
	Emmi	Suppression de la retenue (-1,0 ct.)
	ZMP	Prix A + 2,0 ct./kg
	Lobag	Prix de base A + 2,0 ct./kg
		Prix de base B + 1,0 ct./kg

### **Le prix standardisé producteur est le prix de comparaison approprié**

Le prix standardisé producteur est calculé pour une production écoulée de 180 000 kilos de lait contenant 40,0 g de matière grasse et 33,0 g de protéine par kilo. L'éventuelle segmentation du prix et de la quantité des premiers acheteurs est prise en compte.

Les livraisons mensuelles sont sujettes aux fluctuations saisonnières valables pour toute la Suisse. Cette influence est prise en compte lors du calcul des suppléments et déductions liés à la quantité. Par ailleurs, le prix standardisé producteur tient compte des bonus, primes et remboursements versés (cf. tableau ci-dessous).

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	JUIL	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Ø 2012
Échelonnement saisonnier des prix	-0.07	-0.59	-0.96	-1.16	-1.34	0.00	0.63	1.47	1.27	1.02	0.08	-0.06	0.02
Déductions marché (y c. fonds d'allégement du marché IP Lait)	-1.35	-1.34	-1.35	-1.35	-1.35	-1.53	-1.53	-1.86	-1.86	-1.76	-1.76	-1.53	-1.55
Quantités supplémentaires	1.22	1.22	1.47	1.54	1.47	1.34	1.30	1.24	1.45	1.34	1.30	1.30	1.35
Participation aux frais de transport	-1.07	-1.06	-0.94	-0.89	-0.91	-0.99	-1.05	-1.07	-0.97	-0.99	-1.03	-1.01	-1.00
Divers suppléments / déductions	0.13	1.15	0.15	0.26	1.11	0.12	0.10	0.08	0.09	0.10	0.12	0.12	0.29
<b>Total suppléments / déductions</b>	<b>-1.13</b>	<b>-0.61</b>	<b>-1.63</b>	<b>-1.60</b>	<b>-1.02</b>	<b>-1.05</b>	<b>-0.55</b>	<b>-0.14</b>	<b>-0.01</b>	<b>-0.29</b>	<b>-1.29</b>	<b>-1.17</b>	<b>-0.87</b>

Le système appliqué pour le calcul du prix standardisé producteur est identique au système de l'organisation hollandaise de producteurs LTO, reconnu pour les comparaisons des prix du lait en Europe. Le prix standardisé producteur représente ainsi le meilleur prix de comparaison pour les premiers acheteurs de lait suisses.

Christoph Grosjean-Sommer  
 Chef de projet Surveillance du prix du lait de la FPSL

### **Plus d'informations**

[Prix du lait par premier acheteur de lait](#)

[Devenir annonceur](#)

